

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3101 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZABDIR Nohamed 1533407

Date de naissance : 01/01/1943

Adresse : habituel

Tél : 06 63 71 70 67 Total des frais engagés : 1847,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENGELLOUN Mounir
CHIRURGIEN
Bd. Med. VI 8 Rue du Rif - Casablanca
05 22 20 45 45 Tel. 05 22 22 78 18

Date de consultation : 13/03/2023

Nom et prénom du malade : ZABDIR Nohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 13/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/2023	C2		600,- DPL	Dr. BENEDICTO CHIRURGIE 19 Rue du Rempart 44000 Nantes Tél : 02 37 75... Signature

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13/03/2023	1647,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram illustrates the H-B-D coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, the horizontal axis is labeled 'B' at the bottom, and the diagonal axis is labeled 'D' on the left. The axes intersect at the center. A grid of points is plotted, forming a diamond shape centered at the origin. The points are arranged in concentric circles around the origin, with labels indicating their coordinates along the H, B, and D axes.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mounir BENGELLOUN

SPECIALISTE EN CHIRURGIE

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier (France)
Médecin Assermenté Expert Près les Tribunaux

الدكتور منير بن جلون

طبيب إختصاصي في الجراحة

خريج كلية الطب بمونيولي (فرنسا)

طبيب خبير محلل لدى المحاكم

جراحة الجهاز الهضمي و البوياسير

جراحة الجلد و التجميل

جراحة أمراض النساء و السرطان

جراحة الليزر - الفحص بالصدى

ختانة

Chirurgie Viscérale et Digestive

Chirurgie Dermatologique et Esthétique

Chirurgie Gynécologique et du Cancer

Coeliochirurgie-Échographie

Circoncision

Casablanca, le : 13/03/2023 الدار البيضاء في :

13/03/2023

ZABIR Mohamed

S.V

~~æder los: 1971 le stu ejean~~

S.V

~~bestors: 1971 le stu~~

S.V

~~218,40~~

~~109,20 x 2 = 218,40~~

~~ff prep: 1971 le stu~~

~~218,40~~

~~98,95 x 4 = 395,60~~

~~157,40~~

~~di am cm 60: 1971 le stu~~

Pharmacie LIN
Mine SEDDIK
Dokteur
en Pharmacie
Rue Sidi Okba
Casablanca
Tél. 0522 456213-0522 456215
S.V

Pharmacie LIN
Mine SEDDIK
Dokteur
en Pharmacie
Rue Sidi Okba
Casablanca
Tél. 0522 456213-0522 456215
S.V

Pharmacie LIN
Mine SEDDIK
Dokteur
en Pharmacie
Rue Sidi Okba
Casablanca
Tél. 0522 456213-0522 456215
S.V

Dr. BENGELLOUN Mounir
CHIRURGIEN
Rd. Med. VI 9 Rue du Rif - Casablanca
Tél./Fax: 05 22 28 05 95 - Urgences: 06 61 45 62 13
Email: m.benjy@yahoo.fr

شارع محمد السادس - 9 - زنقة الريف - الدار البيضاء - الهاتف / الفاكس: 05 22 28 05 95 - المستعجلات:

Bd Mohamed VI - 9, Rue de Rif - Casablanca - Tél./Fax: 05 22 28 05 95 - Urgences: 06 61 45 62 13

Email: m.benjy@yahoo.fr

OEDES 20mg
56 gélules

LUT : 05-2024
PER : 05-2024
PPV : 140,00DH

OEDES 20mg

LUT : 05-2024
PER : 05-2024
PPV : 140,00DH

AMlor 10 mg
60 comprimés

P.P.V.
9 8 9 0

P.P.V.
9 8 9 0

AMlor 10 mg

P.P.V.
9 8 9 0

↓
98,90

OEDES 20mg

LUT : 05-2024
PER : 05-2024
PPV : 140,00DH

BESTOR 5 mg
Rosuvastatine

↓
114,10

BESTOR 5 mg
Rosuvastatine

↓
114,10

AMlor 10 mg

P.P.V.

9 8 9 0

↓
98,90

BESTOR 5 mg
Rosuvastatine

↓
114,10

BESTOR 5 mg
Rosuvastatine

↓
114,10

GAPREX 25 mg

EXP 06/25
PPV 109DH20

DIAMICRON 60 mg
60 comprimés

DIAMICRON 60 mg
60 comprimés

GAPREX 25 mg
en Gélules

EXP 06/25
PPV 109DH20

↓
78,120

↓
78,120